

 **Communiqué de presse**

10 février 2022

Contribution à la neutralité carbone du secteur viticole

Avec « Objectif Climat », Adelphé et les vins de Bourgogne construisent ensemble un projet pilote inédit

Concernée au plus haut point par les évolutions climatiques, la filière viticole française est pleinement engagée dans une démarche environnementale. Dans le cadre de la stratégie de neutralité carbone de la France à l'horizon 2050, l'Interprofession des vins de Bourgogne s'engage aux côtés d'Adelphé pour construire ensemble, d'ici la fin du premier semestre 2022, une méthodologie qui identifiera les leviers à mettre en œuvre pour atteindre la neutralité carbone du vignoble : Objectif Climat.



Les bilans carbonés réalisés depuis plusieurs années par différentes interprofessions viticoles montrent que le poste « emballage » représente entre 30 et 40 % du carbone émis par la filière Vin. Fort de ce constat, Adelphé renforce son accompagnement de la filière en matière d'éco-conception des emballages et pousse son expertise en y intégrant la réduction des gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur viticole. Pour cela, Adelphé s'est adjoint l'expertise de Didier Livio, consultant en stratégie de Développement Durable.

« Avec Objectif Climat, nous lançons, avec le BIVB, un projet novateur à l'échelle d'un territoire, qui pousse et élargit notre expertise éco-conception à l'empreinte carbone de l'emballage et de toute la chaîne de valeur du vin. Nous avons à cœur de mener cette expérimentation, dont les résultats permettront à nos clients d'aller encore plus loin dans leur démarche et d'anticiper la réglementation toujours plus active sur ces sujets. À travers ce projet précurseur, nous avons pour ambition de proposer demain des solutions aux entreprises, pour faciliter la transition écologique des territoires viticoles »
se félicite **Sophie Wolff, Directrice Déléguée d'Adelphé.**

Au terme de ce partenariat, 3 600 domaines, 270 maisons de négoce et 16 caves coopératives qui composent le paysage viticole bourguignon pourront bénéficier de cette méthodologie concrète et mettre en pratique les recommandations proposées. Chaque étape de la chaîne de production sera prise en compte : du travail à la vigne à l'expédition des vins, en passant par la vinification, l'emballage ou la logistique...

A l'issue de ce projet, baptisé « Objectif Climat » et grâce à l'engagement du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), Adelphé espère mobiliser les territoires viticoles français autour d'une volonté commune : la contribution à la neutralité carbone de la France. Dépasser le cadre de l'entreprise pour embrasser l'ensemble d'un territoire est le fondement de cette stratégie.

Définir une trajectoire de réduction et de compensation adaptée à la filière viti-vinicole

A l'échelle nationale, les efforts effectués depuis 15 ans dans les différentes régions viticoles montrent une amélioration régulière des bilans carbone. Cependant, les entreprises ne disposent pas toujours des capacités techniques et financières pour identifier précisément et mettre en place les changements majeurs nécessaires pour contribuer à la neutralité carbone visée en 2050¹. C'est pourquoi, conscient de l'immense enjeu climatique, Adelphe a initié cette démarche afin d'accompagner ses clients "vins et spiritueux" par la mise en place d'un projet pilote, en lien avec les acteurs du vignoble bourguignon.

Pour sa part, le BIVB souhaite poursuivre, avec l'aide d'Adelphe, le travail initié par la mesure de l'empreinte carbone, en donnant l'impulsion aux entreprises du secteur, grâce à un plan d'actions concret de stratégie de baisse des émissions carbone au sein de chaque entreprise.

En parallèle, Adelphe et le BIVB imagineront une démarche de captation du CO₂ et de développement de la biodiversité au plus près des territoires à forte dominante viticole.



« Au-delà de la question du carbone et de sa neutralisation, qui est une contribution à une démarche globale, la réflexion va plus loin. Elle ouvre la possibilité d'une remise en question de nos schémas usuels de production et de consommation (exploitation de la terre sans perception des limites de ses ressources), et ce dans tous les enjeux que nous avons à affronter : exigences sociétales, attractivité du travail et question démographique. Nous nous donnons la possibilité de penser et de construire un modèle de production répondant à une nouvelle perception de l'exploitation des ressources et aux contraintes actuelles. Il s'agit bien finalement de nous inventer les opportunités du futur. » explique **Jean-Yves Bizot, vigneron à Vosne-Romanée** et membre de la Commission Technique du BIVB en charge du dossier.

La méthodologie devrait être validée et diffusée d'ici l'été 2022. Elle permettra aux autres territoires viticoles français de se l'approprier. Dans un second temps, elles pourront mettre en place leurs propres actions de réduction et de compensation, pour un objectif de neutralité carbone s'étendant à l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière.

¹ L'objectif de neutralité carbone en 2050 a été fixé en cohérence avec une trajectoire à + 1,5°C (COP 21) et aux engagements européens et français

Un projet qui mobilisera tous les acteurs de la filière viticole de l'amont à l'aval

La méthodologie « Objectif Climat » de Adelphe, se décline en 3 étapes.

1. **Mesurer**

Partir du bilan carbone de la filière des vins de Bourgogne, réalisé via un organisme certifié en 2021. Puis, collecter des informations complémentaires et générer des échanges avec les parties prenantes de la filière (sources des données supplémentaires), afin d'élaborer la stratégie. Travail mené entre fin 2021 et début 2022.

2. **Réduire**

Définir la trajectoire de réduction carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur, incluant évidemment l'emballage et **identifier les émissions résiduelles à neutraliser**.

3. **Compenser**

Mettre en place des **actions destinées à neutraliser les émissions de gaz à effet de serre incompressibles**.

Pour cette troisième et dernière étape, Adelphe et le BIVB visent prioritairement un encouragement à la mise en place de projets de captation carbone sur le territoire. Cela devra se faire directement au cœur des vignes (couverts végétaux ou plantations de haies) et à partir des pratiques agricoles comme l'agroforesterie ou des projets forestiers. Ces projets auraient vocation à recevoir le label 'Bas Carbone' du Ministère de la Transition Écologique dans le cadre de la méthode actuellement en construction par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) pour la viticulture française.

À propos d'Adelphe

Adelphe a une mission : réduire l'empreinte environnementale des emballages des entreprises.

Filiale de Citeo, elle accompagne les secteurs des Vins et Spiritueux, des Médicaments et des artisans Boulangers-Pâtisseries dans leur mise en conformité liée à la Responsabilité Élargie du Producteur : financer la collecte, le tri et le recyclage de leurs emballages. PME à taille humaine, Adelphe apporte son expertise aux entreprises pour agir concrètement sur l'ensemble du cycle de vie de leurs emballages : réduction, réemploi, recyclage, jusqu'à la communication responsable auprès des consommateurs.

Chaque année, plus de 61 millions d'euros sont investis par les entreprises pour développer l'écoconception, installer et financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec les partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers sont recyclés en France. Le verre fait partie des emballages qui se recyclent le plus avec un taux de recyclage de 85%.

Site internet : www.adelphe.fr



A propos du BIVB et des vins de Bourgogne

Le BIVB est une organisation professionnelle qui rassemble tous les vignerons et négociants-éleveurs de Bourgogne. Il a pour mission de représenter et défendre les intérêts des vins de Bourgogne et des professionnels de la viticulture et du négoce, de définir la politique des vins de Bourgogne sur le plan technique, économique et de la communication ; de conduire les actions se rattachant à cette politique.

Le vignoble de Bourgogne est aujourd'hui une mosaïque d'un peu plus de 30 000 hectares, qui couvre à peine 0,5 % de la production de vin mondiale (en moyenne, près de 200 millions de bouteilles). La Bourgogne est le vignoble français qui traduit au mieux la notion de terroir, à travers des vins de qualité. Car ce qui rend les vins de Bourgogne uniques, c'est le lien intime qui existe ici entre le sol, le microclimat, le cépage et le travail des hommes.

Site internet : www.vins-bourgogne.fr



Contacts Presse

Adelphe : Caroline Petit-Brisson & Anne-Laure Guillaume - 06 21 37 53 45 / 06 72 23 01 21 - adelphe@passerelles.com

BIVB : Mathilde Paturaud - 06 78 78 07 68 ou 03 80 25 06 96 – mathilde.paturaud@bivb.com